

**Gouvernement fédéral**

Madame Laurette Onkelinx  
Vice-Première Ministre et Ministre des Affaires sociales et  
de la Santé publique  
Rue Ducale 59-61

1000 Bruxelles

Bruxelles, le 11 avril 2014

Madame la Vice-Première Ministre,  
Madame Onkelinx,

De nombreuses associations s'inquiètent de la question de la disparition de la carte SIS en faveur d'une identification par la carte d'identité électronique en matière d'assurabilité pour les soins de santé. En effet, des personnes sont concernées par la réalité de ne pas disposer d'un tel document.

Comme vous le savez, pour avoir la carte d'identité, il faut que les personnes soient inscrites aux registres de la population. Le problème se pose pour les personnes sans abri n'obtenant pas de leur CPAS une adresse de référence. Il s'agit d'une situation régulière vécue et rapportée par des personnes et des associations de l'ensemble du territoire belge.

Que feront ces personnes, pourtant en ordre de cotisations, mais privées du document nécessaire à leur identification pour accéder aux soins ?

Le dispositif tient-il compte des gens qui n'ont pas de carte d'identité outre la carte isi+ qui ne répond pas à ce cas de figure ? Quelles alternatives s'offrent aux personnes mentionnées ci-dessus ?

Nous avons besoin d'être éclairés mais également d'être rassurés sur ce que prévoit la loi pour ces personnes. C'est pourquoi nous souhaiterions pouvoir échanger avec vous sur cette question, Madame La Ministre, lors d'une rencontre à votre meilleure convenance.

Vous remerciant pour l'accueil que vous réserverez à notre demande, nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

Au nom des signataires,

Christine Mahy, présidente de BAPN

Stephan Backes, coordinateur de BAPN

**Organisations signataires**

AFiCo | Brussels Platform Armoede | CAL Namur | Comme Chez Nous | CSC Namur-Dinant | Dominos La Fontaine | Equipes Populaires | Fédération des maisons médicales et des collectifs de santé francophones | Ferme de l'Aubigneux | FGTB Namur | Front Commun des SDF | Les fleurs du bien | Miroir Vagabond | Netwerk tegen Armoede | Relais Santé Charleroi | Réseau Belge de Lutte contre la Pauvreté (BAPN) | Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté (RWLP)



Brussels Platform  
Armoede

CAL Namur



**De :** Info - Laurette Onkelinx [<mailto:info@laurette-onkelinx.be>]

**Envoyé :** lundi 5 mai 2014 11:35

**À :** [christine.mahy@bapn.be](mailto:christine.mahy@bapn.be)

**Objet :** FW: Lettre commune - Disparition de la carte SIS et problèmes quant à l'accès aux soins de santé

Madame la Présidente,  
Chère Madame Mahy,

Je puis vous assurer qu'il n'est pas dans l'idée de la réglementation d'exclure des personnes qui ont droit aux soins de santé.

Je vous propose dès lors de prendre contact avec M. Thibaut Duvillier, Administrateur général adjoint de la Banque Carrefour de la sécurité sociale, dont vous trouverez les coordonnées à la suite de ce message. J'ai interpellé M. Duvillier concernant la problématique que vous exposez et il se tient à votre disposition pour organiser une réunion afin d'identifier les pistes de solutions.

En espérant la résolution rapide de la problématique énoncée, recevez, Madame la Présidente, Chère Madame Mahy, mes sincères salutations.

Laurette Onkelinx